



wSyndicat CGT des personnels du
Conseil Départemental de l'Hérault
Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cdx 4
Bureau 6 - RDC
04 67 67 66 83 cgt@herault.fr
<http://cd34.reference-syndicale.fr/>

À l'attention de
Monsieur MESQUIDA Kléber
Président du
Conseil Départemental de l'Hérault

26/02/2024

Préavis de grève (reconduction)

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 10 du Titre I du statut général de la Fonction Publique, relatif au droit de grève, le syndicat CGT, des Personnels du Conseil Départemental de l'Hérault dépose par la présente un préavis de grève d'une durée de **6 mois : 26 février 2024 – 26 aouts 2024.**

Ce préavis reconduit celui déposé le 12/10/2023 et reconduit le 12/12/2023.

Ce mouvement pourra être reconduit en fonction des circonstances.

Nous vous informons que cet appel concerne donc les **Cadres de la DEF et TOUTE la DGASD dont ils sont.**

Ce préavis a pour motif l'insatisfaction des CADRES DE LA DEF et des agents de la DGASD concernant leurs revendications au sujet des conditions d'exercice des missions de protection de l'enfance ; l'absence de dialogue constructif et la situation de blocage dont vous portez l'entière responsabilité dans la mesure où vous avez refusé toutes nos tentatives d'engager les modalités opérationnelles d'une sortie de crise à ce sujet. Il a également pour motif les revendications des agents de la DGASD concernant la prise en compte de leurs revendications RH.

Nous vous laissons la liberté d'organiser un temps de discussion et de négociation dans des délais qui pourront être supérieurs aux 5 jours francs réglementaires s'il vous convient. Peut-être qu'une rencontre avec vous en personne permettrait d'avancer plus concrètement sur les clivages et sujets qui font blocage ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à nos respectueuses salutations.

Benjamin Karchen et Mathieu Guy

Co-secrétaires généraux

